

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 février 2018,

Résultats appel à projets 2017

« Désertification médicale et accès aux soins »

18 nouveaux projets accompagnés

La Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement (CASD), reconnue d'utilité publique, dévoile aujourd'hui les 18 projets sélectionnés parmi les 75 initiatives reçues, à l'issue de la 2^e édition de son appel à projets en faveur de l'accès aux soins dans les déserts médicaux. Ces projets bénéficieront d'un soutien financier d'un an pour un montant global de 400 000 €.

Avec cet appel à projets, la Fondation CASD poursuit un objectif clair : identifier les solutions permettant de garantir l'accès aux soins pour tous et en tous lieux, avec une attention particulière, cette année, aux projets bénéficiant aux personnes âgées, aux personnes précaires ou aux jeunes.

De ces projets divers qui répondent à des problématiques locales, plusieurs types de solutions émergent pour renforcer l'accès aux soins :

- les dispositifs de soins mobiles pour aller au contact des personnes les plus défavorisées et éloignées du parcours de soins ;
- les structures médico-sociales pour orienter les publics fragilisés dans leur parcours de soins et mieux leur faire connaître leurs droits ;
- les services numériques visant à maintenir une qualité de vie optimale et rendre plus autonomes les bénéficiaires ;
- et, dans une moindre mesure, les maisons de santé pluridisciplinaires pour inciter les médecins à s'installer dans des zones urbanisées ou rurales, où la démographie médicale est décroissante.

Le jury composé de représentants de la Fondation CASD, de la Médicale, de la CAMCA, compagnies d'assurance du groupe Crédit Agricole, et de personnalités qualifiées (représentant le monde médical, les pouvoirs publics et les médias...) a sélectionné les projets du fait de leurs impacts réels et durables, et de leur caractère original et innovant. Il a distingué 3 projets « coups de cœur ». Depuis sa création fin 2014, la Fondation CASD a soutenu 112 projets pour un montant cumulé de près de 3 millions d'euros, dont 36 projets dans le cadre des appels à projets nationaux.

[Découvrez ici la présentation des 18 projets lauréats !](#)

Zoom sur les 3 projets « coups de cœur » du jury

- ♥ **Un bus pour aller à la rencontre des personnes les plus éloignées du parcours de soins à Saint-Nazaire, par l'association A vos soins** [catégorie soins mobiles et mobilités] **8 000 €**

Depuis avril 2017, le bus « le MarSOINS » propose dans les quartiers prioritaires de Saint-Nazaire, des dépistages encadrés par des professionnels de santé dans les domaines dentaire,

ostéopathe, optique, auditif ou encore dédié au VIH. En cinq mois d'activité, l'association a réalisé 196 dépistages. Près de 60% des dépistages ont été suivis d'une orientation vers un médecin généraliste ou un spécialiste.

- 📌 **La plateforme MICI : proposer un bouquet de services aux malades de Crohn pour favoriser le maintien d'une qualité de vie optimale, par l'association François Aupetit** [catégorie e-santé et technologies] **50 000 €**

Cette plateforme met à disposition du malade un carnet de santé regroupant tous ses documents en ligne dans un environnement sécurisé. Elle propose également des e-learning sur la maladie, les traitements, la nutrition, des forums d'échanges, etc.

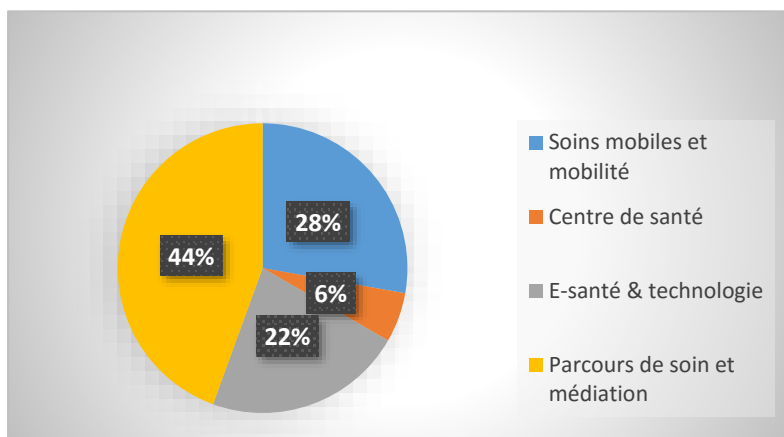
- 📌 **Une nouvelle organisation du travail pour les infirmiers à domicile, centrée sur un exercice collectif, par l'association « Soignons Humain » en Hauts-de-France** [catégorie parcours de soins et médiation] **32 000 €**

L'objectif de cette organisation est d'offrir aux infirmiers libéraux la possibilité de se faire remplacer, d'avoir un lieu pour échanger, de construire des partenariats et des projets de prévention. Le projet vise à accompagner les professionnels de santé qui souhaitent sortir de leur isolement professionnel. L'association réunit déjà trois équipes et souhaite en ouvrir une quatrième, sur le territoire de Merville-La Gorgue-Estaires (Nord).

Les chiffres-clés

- 📌 **18 projets soutenus**
- 📌 **400 000 euros attribués**

Répartition des projets par thèmes



A propos de la Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement :



Reconnue d'utilité publique, la Fondation CASD a pour ambition de contribuer à l'autonomie socio-économique des personnes en France. Elle accompagne toutes les initiatives qui renforcent la capacité de chacun à penser et agir par lui-même tout au long de la vie. La Fondation CASD intervient dans quatre domaines : l'insertion sociale, l'insertion économique et professionnelle, le logement et la santé et le bien vieillir. Elle a vocation à soutenir des projets développés dans les territoires et intervient en complémentarité des 39 Caisses régionales de Crédit Agricole, chacune actrice et mécène incontournable sur leur territoire.



Contact presse : Caroline de Cassagne : 01.49.53.41.72 caroline.decassagne@ca-fnca.fr